



**COMMUNE  
DE SALVAGNAC**

81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18

Fax. 05.63.33.57.73

Courriel: [mairie.salvagnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.salvagnac@wanadoo.fr)

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 septembre 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 7 septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Bernard MIRAMOND, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15 - présents : 11 - votants : 13 - absents : 4 -procurations : 2

Date de la convocation : 20 Août 2021 Date d'affichage 20 Août 2021

**Etaient présents** : Mireille BRUNWASSER - Olivier LECOMTE - Frédérique MASSAT - Roland BALARAN— Régine ADDED - Yves GERAUD - Antoinette PRADIER – Maxime LOGER – Edwige ALBAULT - François ANCILOTTO —

**Absent ayant donné procuration** : Philippe CHANEZ a donné procuration à Maxime LOGER - Sonia AUBERTIN a donné procuration à Mireille BRUNWASSER

**Etaient absents** : Virginie CHEVALIER – Bernard VILLARET—

**Secrétaire de séance** : Mireille BRUNWASSER - Christelle TORENTE

Le compte-rendu du conseil municipal du 24 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

- Résultats enquête publique révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Révision simplifiée sur la zone touristique des Sourigous entre la RD 99 et la Pause Fermière pour permettre l'installation de services publics et sur la zone d'activités Dourdoul pour annuler l'obligation des places de stationnement liés à la superficie des bâtiments.

La révision a été soumise à l'enquête publique pendant le mois de juillet. Les personnes publiques se sont exprimées et ont émis les avis suivants :

- Un manque de justification de la réduction de l'emprise au sol des constructions en zone AUX1
- Une procédure non adaptée pour autoriser les extensions et annexes aux bâtiments d'habitation en zone agricole.

- Une emprise au sol trop importante pour les annexes en zone agricole, constructions dans les secteurs A1, A2, a3.

La procédure étant arrivée à son terme, il s'agit maintenant d'approuver la modification simplifiée en tenant compte des avis des personnes publiques associées et des observations du public et d'émettre un avis favorable sur l'adoption de cette dernière par le Conseil de Communauté.

Voté à l'unanimité.

- Mireille Brunwasser, adjointe aux affaires scolaires, fait le point sur la rentrée scolaire

La réunion de rentrée scolaire a permis de faire la connaissance, au niveau périscolaire, de Madame Ouagued, directrice des services périscolaires, et de Madame Gorse, responsable de notre secteur. Elle remplace Estelle Noé qui a quitté la com d'agglomération. L'agglomération est à présent divisée en 5 secteurs scolaires à la place de 3. Nous appartenons au secteur 5 et sommes rattachés aux communes d'Itzac, Donnazac, Le Verdier, Cahuzac-sur-Vère, Puycelsi, Castelnau-de-Montmiral, Lisle-sur Tarn, RPI Beauvais-Montgaillard-Tauriac. 3 agents en arrêt maladie n'ont malheureusement pas pu prendre le chemin de l'école mais 2 d'entre eux ont été remplacés quasiment sur-le-champ et l'ensemble de l'équipe s'est organisé pour assurer parfaitement le service. Un certain nombre de travaux a été réalisé pendant l'été, notamment la pose de films qui protègent des regards extérieurs tout en assurant une parfaite visibilité de l'intérieur vers l'extérieur. Ces films entrent dans le cadre du plan Vigipirate (PPMS). Ils sont également anti-chaleur et filtrent fortement les infrarouges. Deux classes ont été équipées, les autres devraient suivre. D'autres travaux sont en cours et devraient s'achever avant la fin du mois. Des réparations sont également programmées concernant les jeux côté maternelles. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Hélène Roc qui intègre l'école et remplace Madame Rudmann.

- Avancement travaux Toile de Dèzes

Un financement participatif dans le cadre des travaux d'installation, de sécurisation et de mise en valeur de la toile de Dèzes va être mis en place avec la société Dartagnans par le biais d'une convention de mandat pour un montant de 12 000 €.

La société Dartagnans, spécialisée dans l'accompagnement sur mesure des projets de restauration et de valorisation du patrimoine, aura la mission de collecter, via sa plateforme dématérialisée, les dons des particuliers et des entreprises.

La collecte de dons aura lieu du 15 septembre au 31 octobre 2021, soit une durée de 45 jours.

A l'issue de cette collecte, la société reversera les sommes collectées à la commune de Salvagnac. Ces dons ouvrent droit à des réductions d'impôts. La société éditera et adressera à chacun des contributeurs un reçu fiscal correspondant à chaque don perçu.

Les dons par chèque seront possibles à la mairie.

Par ailleurs, la commune de Salvagnac pourra octroyer des contreparties à chacun des donateurs en fonction du montant du don réalisé.

Il est donc demandé au Conseil Municipal **d'approuver** la convention de mandat établie entre la commune et Dartagnans pour le lancement de la campagne de financement participatif concernant les travaux d'installation, de sécurisation et de mise en valeur et **autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant par délégation, à signer la convention.

Voté à l'unanimité.

- Inaugurations diverses

City-park et espace culturel : début octobre

Toile de Dèzes : début décembre

- Embauche contrat aidé

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences (P.E.C.), M le Maire propose de créer un emploi à compter du 20 septembre 2021 afin de seconder les services techniques.

Ce contrat est un contrat aidé, qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E.) est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi).

M le Maire demande l'autorisation de signer la convention avec Pôle Emploi pour le C.D.D. d'une durée de 9 mois pouvant être renouvelé dans la limite de 24 mois.

Il sera donc créer un poste d'agent technique à compter du 20 septembre 2021 dans le cadre du P.E.C. d'une durée de 9 mois, pour une durée de travail de 20 heures par semaine. Sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

Voté à l'unanimité.

## Questions diverses

Pour les prochaines élections après accord de la Préfecture, le bureau de vote sera installé à l'espace culturel.

Le projet d'un petit parc photovoltaïque est à l'étude. Un CU a été déposé sur un terrain de la zone d'activités. Le SDET peut également apporter son aide.

Les problèmes de personnes roulant trop vite dans le village sont toujours d'actualité. Faut-il installer de nouveaux ralentisseurs ?

Le schéma cyclable de l'agglomération : très limité sur Salvagnac.

Atelier participatif : rénovation des tables.

Renouvellement du parc informatique : une synthèse des 3 propositions est en préparation.

Projet d'extension de la salle omnisports : un avenant d'une entreprise va être envoyé suite à l'augmentation actuelle des matériaux.

Quelle est la solution envisagée pour déloger les pigeons à l'église qui occasionnent de gros dégâts.

Peut-on prévoir un aménagement au niveau des marches de l'église afin de rénover les paliers ?

Une réunion du CCAS est prévue le 6 octobre prochain.

L'écho du Tescou devrait paraître début octobre et sera fait par un imprimeur.

Dates des spectacles de la S.N.A. (Scène Nationale d'Albi) :

- 16 octobre 2021 - salle omnisports - clowns acrobates – Slips Inside
- 9 mars 2022 - salle omnisports - concert – Vertumne « saison 4 »
- 24 mars 2022 – Espace culturel – théâtre – Passages

A Albi à la SNA le 11 janvier 2022 – danse hip hop – Nass les gens

Séance levée à 23 h 15.

